



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

Sol-Conseil
Changins - Route de Duillier 50
Case postale 1381
CH-1260 Nyon 1

l'accréditation en tant que

**Laboratoire d'essais pour l'analyse physico-chimique de terres,
d'amendements et de végétaux pour l'agriculture et l'environnement**

selon la norme ISO/CEI 17025. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des laboratoires d'essais accrédités.



Sigle et numéro d'accréditation : STS 213
Date de l'accréditation : 10 février 1999
Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 10 février 2014
L'accréditation est valable jusqu'au : 9 février 2019

CH-3003 Berne-Wabern, le 7 février 2014
Service d'accréditation suisse


Le responsable
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.